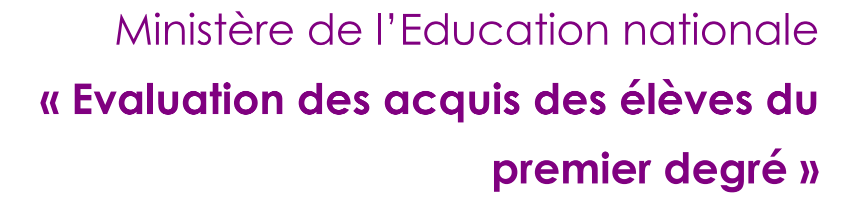


http://www.education.gouv.fr



Ministère de l'Education nationale

« Evaluation des acquis des élèves du premier degré »

Manuel d'utilisation à destination des recteurs d'académie

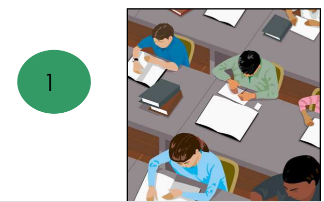


S O M M A I R E

Introduction

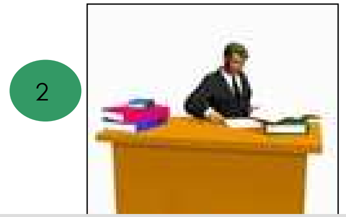
Voici en détail le processus pour une campagne d'évaluation :

1



Selon les consignes données, les élèves remplissent leur cahier d'évaluation.

2



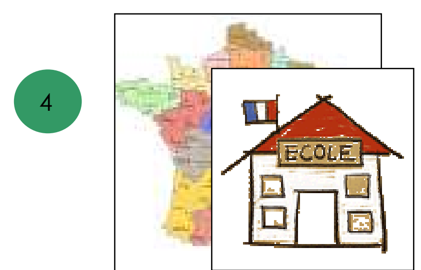
Le professeur des écoles corrige les cahiers d'évaluation à l'aide du protocole d'évaluation et code les réponses.

3



Les enseignants saisissent les codes de chaque élève par item, au moyen de l'outil de saisie locale. Le directeur consolide les informations avec l'outil de saisie locale.

4



Le directeur enregistre sur l'ordinateur de l'école le fichier anonyme produit par l'outil de saisie locale. Le directeur transfère le fichier anonyme dans l'application web de l'académie.

Préalable

- **Equipement** : Ordinateur connecté à internet.
    - Résolution d'écran préconisée : 1024x768.
    - Système d'exploitation préconisé : windows.
- **Navigateur** : Autoriser l'affichage des popup.

Lexique

- **Application web académique :** Application informatique de type web permettant au recteur de consulter les données anonymes des élèves dans la base de données consolidée de l'académie, et de suivre l'avancement des saisies.

- **Campagne de saisie :** Elle détermine la période pendant laquelle il est possible de remonter les saisies dans le système informatique pour les évaluations d'un niveau et d'une année scolaire donnés.

- **Code :** Un élément de réponse donné par un élève à un exercice est codifié par l'enseignant de la façon suivante :
  - A : élève absent
  - 0 : absence de réponse
  - 1 : réponse(s) attendue(s)
  - 3 : Réussite partielle sans erreur
  - 4 : Réussite partielle avec erreur
  - 9 : autre(s) réponse(s)

- **Effectif enregistré :** L'effectif enregistré correspond au nombre d'élèves pour lequel des codes ont été stocké dans la base de données académique.

- **Effectif inscrit :** L'effectif inscrit correspond au nombre d'élèves saisi dans le paramétrage de l'application académique, c'est-à-dire le nombre maximum d'élèves pour lequel des codes seront stockés dans la base de données académique par saisie manuelle ou import de fichier.

- **Item :** Un item est un élément de réponse d'un exercice devant être noté.

- **Niveau :** Il s'agit du niveau d'enseignement d'une classe. Par exemple CE1 ou CM2.

- **Niveau à effectif standard :** On parle de niveau à effectif standard lorsque l'effectif cumulé de toutes les classes d'une école ayant le même niveau que celui des évaluations en cours est supérieur ou égal à 10.

- **Niveau à petit effectif :** On parle de niveau à petit effectif lorsque l'effectif cumulé de toutes les classes d'une école ayant le même niveau que celui des évaluations en cours est inférieur à 10.

- **Outil de saisie locale :** Application informatique de type tableur permettant la saisie des codes par item, qui produit diverses synthèses et le fichier de données anonymes.

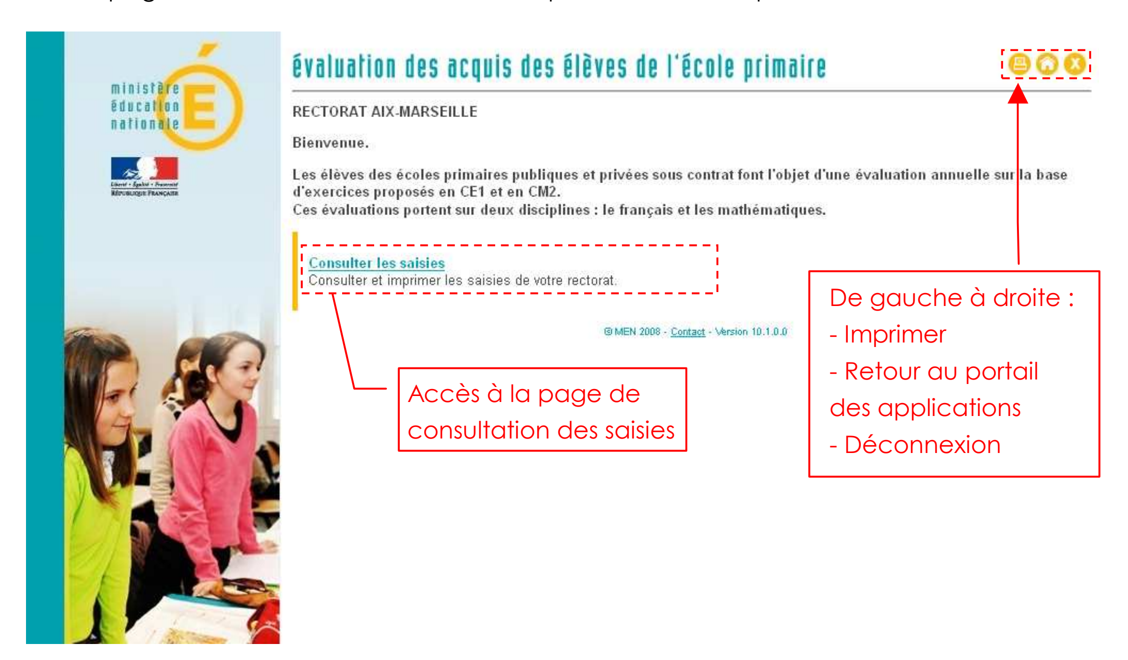
Accès à l'application Web académique

Le recteur peut se connecter à l'application de deux façons :

- Soit en utilisant l'adresse URL fournie par le service informatique de son académie, adresse du type :
  https://si1d.ac-academie.fr/evaluation_primaire_rectorat/
  Il saisit alors son Identifiant et son Mot de passe ou bien son passcode OTP, après avoir saisi cette url dans son navigateur internet.

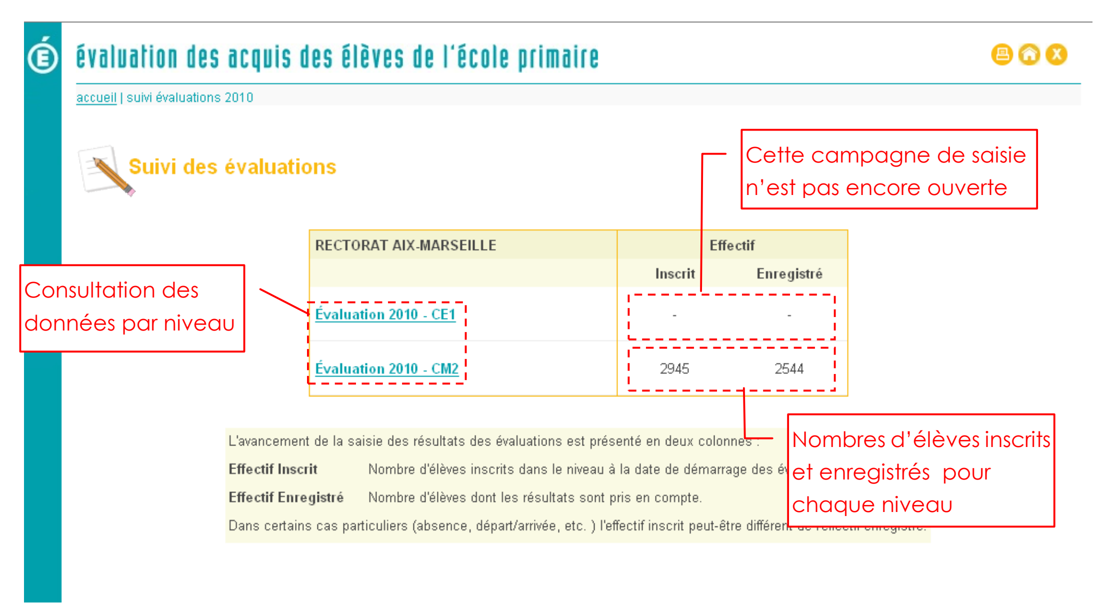
- Soit par l'accès au portail premier degré si celui-ci est mis en œuvre dans son académie.
  Il saisit alors son Identifiant et son Mot de passe ou bien son passcode OTP, après avoir cliqué dans le menu sur **Évaluation des acquis des élèves**.

La page d'accueil : « Evaluation des acquis des élèves du primaire » s'affiche :



Consulter l'avancement des saisies

La page de suivi des évaluations affiche pour l'académie l'**effectif inscrit** et l'**effectif enregistré** (cf. lexique p.4) pour chaque niveau :

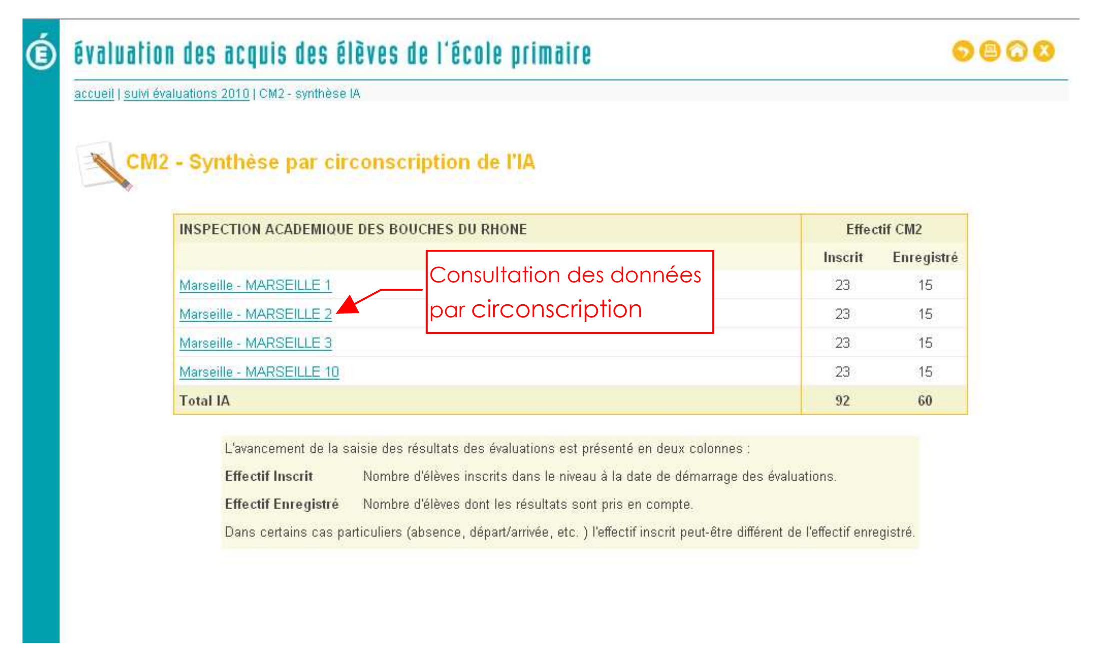


Pour consulter l'**effectif inscrit** et l'**effectif enregistré** ventilé par inspection académique, cliquer sur l'intitulé d'une campagne (par exemple « Évaluation 2010 - CM2 »).



RECTORAT AIX-MARSEILLE	Effectif CM2	
	Inscrit	Enregistré
Aix-Marseille - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	432	401
Aix-Marseille - BOUCHES-DU-RHONE	521	510
Aix-Marseille - HAUTES-ALPES	483	432
Aix-Marseille - VAUCLUSE	553	485
Total Rectorat	1989	1828

Pour consulter l'**effectif inscrit** et l'**effectif enregistré** ventilé par circonscription, cliquer sur l'intitulé d'une inspection académique (par exemple « Évaluation 2010 - CM2 »).



Pour consulter l'**effectif inscrit** et l'**effectif enregistré** ventilé par établissement à effectif standard et par regroupement d'écoles à petit effectif, cliquer sur l'intitulé d'une circonscription.

évaluation des acquis des élèves de l'école primaire

accueil | suivi évaluations 2010 | CM2 - synthèse IA | synthèse circonscription

CM2 - Synthèse circonscription MARSEILLE 10

Consultation des données par regroupement ou par établissement

Circonscription MARSEILLE 10	Effectif CM2	
	Inscrit	Enregistré
REGROUPEMENT D'ECOLES A PETIT EFFECTIF N°1	17	15
REGROUPEMENT D'ECOLES A PETIT EFFECTIF N°2	17	15
Marseille - ECOLE GEORGETTE AGUTTE - 0122204A	23	15
Marseille - ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE CENTRE BOUC BEL AIR - 0122205A	23	15
Marseille - ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE CHABAUDS (LES) BOUC BEL AIR - 0122206A	23	15
Marseille - ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE PAUL ELUARD LA BOUILLADISSE - 0122207A	23	15
Marseille - ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE JEAN MOULIN CADOLIVE - 0122208A	23	15
Marseille - ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE PAUL CEZANNE GARDANNE - 0122209A	23	15
Marseille - ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE JACQUES PREVERT GARDANNE - 0122210A	23	15
Marseille - ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE FREDERIC MISTRAL GARDANNE - 0122211A	23	15
Marseille - ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ALBERT BAYET GARDANNE - 0122212A	23	15
Total Circonsription	241	165

L'avancement de la saisie des résultats des évaluations est présenté en deux colonnes :

Effectif Inscrit	Nombre d'élèves inscrits dans le niveau à la date de démarrage des évaluations.
Effectif Enregistré	Nombre d'élèves dont les résultats sont pris en compte.

Dans certains cas particuliers (absence, départ/arrivée, etc.) l'effectif inscrit peut-être différent de l'effectif enregistré.

Pour une consultation encore plus détaillée des saisies, cliquer sur l'intitulé d'un regroupement ou d'un établissement. Les codes saisis pour les élèves (anonymes) du regroupement (ou de l'école) sont alors affichés :

